



Société de Saint-Vincent de Paul - Conseil Général

MANUEL pour VIN-PAZ

(Vincentiens pour la Paix)

Paris: 10 Mai 2006

Table des matières

AVANT –PROPOS DU PRESIDENT – GENERAL

1. VIN PAZ – QU’EST-CE QUE C’EST?
2. ORIGINE DE VIN PAZ
3. DEVELOPPEMENT INITIAL DU CONCEPT (2000-2005)
4. MISSION DE VIN PAZ
5. VISION/VALEURS/SPIRITUALITE DE VIN PAZ
6. OBJECTIVES STRATEGIQUES
7. CRITERES POUR LA SELECTION DES PROJECTS
8. VOLONTAIRES
9. ORGANISATION: COMMISSION VIN PAZ ET CO-ORDINATEUR
10. COMMUNICATIONS
11. FINANCEMENT
12. PROCEDURES DES BUDGETS
13. BANQUES ET RAPPORTS FINANCIERS
14. COLLABORATION AVEC JUMELAGES

APPENDIX 1 ORGANIGRAMME POUR UN PROJET VIN PAZ

APPENDIX 2 EXEMPLES DES PROJETS VIN PAZ POTENTIELS

APPENDIX 3 FORMULAIRE POUR UN PROJET PROPOSE
(PRELIMINAIRE)

APPENDIX 4 DOSSIER DE CANDIDATURE POUR DES VOLONTAIRES
VIN PAZ

PRÉFACE

Le désir de servir les autres, le désir de servir et d'être utile aux plus pauvres, principe fondamental de nos Conférences, doit se renouveler continuellement dans l'espérance.

De même que le concept de pauvreté, de souffrance change d'une époque à une autre et même d'un pays à un autre au cours d'une même époque, notre capacité à y faire face doit évoluer. Pour les Conférences, seule une part infime des techniques de soutien à celui qui souffre doit ainsi rester inaltérable, en dehors du concept même de «service dans l'espérance» que rappelle notre devise. L'espérance nous permet avant tout de croire fermement en nos possibilités de détecter les nouvelles souffrances, mais elle nous permet également d'avoir une confiance pleine d'espoir en notre capacité à y faire face adéquatement.

L'une des réponses des Conférences actuelles aux temps que nous vivons fut la création des «Vincentiens pour la Paix», dont ces quelques lignes préfacent le premier Manuel.

En ces temps de globalisation, il semble évident que la Société de Saint Vincent de Paul se doit de tirer profit des énormes capacités qui se trouvent en son sein même. Parmi ces capacités, la plus importante est la force immense de tant de milliers de bénévoles qui, chaque jour, s'efforcent de servir les plus pauvres.

Parmi eux, parmi les bénévoles Vincentiens, nombreux ont la possibilité de se déplacer dans le monde, ailleurs que dans leur lieu de résidence pour, par leurs propres connaissances et expériences, aider sur le terrain, directement, d'autres être humains à surmonter les raisons de leur pauvreté et, en définitive, de leur souffrance. Pour eux, la Société a mis en place, il y a quelques années déjà, ce nouveau service Vincentien: les «Vincentiens pour la Paix».

Le moment est venu, l'expérience adéquate ayant été acquise, de nous doter d'une série de normes qui permettent un développement harmonieux de l'idée initiale.

Des normes qui, certes, doivent permettre le développement harmonieux du service, mais qui doivent aussi, à leur lecture, servir d'appel à beaucoup de nos confrères qui veulent temporairement intensifier leur engagement au service de ceux que Saint Vincent définit comme «nos seigneurs et maîtres»: les pauvres.

Je souhaite que telle soit l'interprétation qu'en feront les confrères du monde. Fondamentalement, les confrères des parties les plus riches du monde, et ceux qui possède une formation et une expérience supérieures dans tous les domaines. Ceux qui, par un engagement de quelques mois loin de leurs lieux habituels de résidence peuvent tant apporter aux plus pauvres de la terre pour contribuer à ce qu'ils cessent de l'être.

José Ramón Díaz-Torremocha
XIV Président Général

Paris, janvier 2.007

1. VIN PAZ – QU’EST-CE QUE C’EST?

VIN PAZ – Vincentiens pour la Paix – est la partie de la Structure Internationale de la Société qui est responsable pour la promotion et pour l’encouragement des membres qui veulent faire un engagement volontaire à plein temps pour une période de temps et qui veulent travailler en collaboration avec la Société locale dans aucune région du monde dans le développement de cette Société et comme réponse à ses exigences, tout cela en aidant dans la suite de désastres et en consolidant la Société dans des domaines où elle est faible ou non existante.

2. ORIGINE DE VIN PAZ

Dans sa première Circulaire à l’occasion de son installation le 27 Septembre 1999, le Président-Général, José Ramón Díaz-Torremocha, a introduit le concept des Vincentiens pour la Paix – la notion d’un corps de membres, qui sont préparés à aller dans aucune région du monde pour aider la Société où il faut.

Le Président-Général a invité les Vincentiens à penser à un engagement personnel pour un certain temps pour travailler dans une espace où on a besoin de leurs habiletés: en supportant la Société d’être plus efficace en aidant des gens dans le besoin.

Il a encouragé les membres de rêver de nouvelles solutions imaginatives pour les problèmes de la Société – un rêve que les Vincentiens pour la Paix (Vin Paz) sont invités à aider à réaliser.

3. DEVELOPPEMENT INITIAL DU CONCEPT (2000-2005)

Pour développer l’idée Vin Paz, une Commission Vin Paz du Conseil Général International a été fondée en 2000 avec Erich Schmitz comme Coordinateur et des membres d’Egypte, d’Inde, d’Irlande, des Pays-Bas, de la Nouvelle-Zélande, de l’ Espagne, de l’Ukraine, des Etats-Unis et de la Zambie. La première réunion de la Commission Vin Paz était à Rome en mars 2001.

Il y a trois projets pilotes: un à Haïti (en cours), où deux jeunes volontaires Vin Paz d’Irlande travaillent pour supporter le Conseil National de ce pays; deux autres projets à la Zambie (l’un pour aider le Conseil National de ce pays à développer une ferme agricole, qui se soutient elle-même, et l’autre (maintenant conclu) pour encourager des jeunes gens de participer dans la Société dans des régions rurales). Tous les sept volontaires Vin Paz dans les projets à la Zambie sont de nationalité Zambienne.

Le soutien financier pour les projets Vin Paz pilote a été reçu de la Société de l’Australie, de l’Irlande, des Pays-Bas, de la Nouvelle-Zélande, de l’ Espagne, des Etats-Unis et du Conseil Général International. Pour les volontiers à Haïti il y avait un soutien du Gouvernement Irlandais.

Tous les volontaires Vin Paz ont reçu une formation. A la Zambie il y avait un programme de formation Vincentienne de 14 jours. Fr T Barquin CM (Conseiller spirituel de Vin Paz) a participé. Une formation technique était aussi offerte correspondante aux exigences (en cause agricole pour les volontaires des fermes et en prévention de HIV/SIDA pour les autres volontaires). Les volontaires Vin Paz à Haïti recevaient un programme d'orientation avant de partir à l'étranger.

Les projets Vin Paz, qui étaient mis à exécution dans la première phase du développement du concept, étaient une expérience de formation précieuse, qui va être très utile dans les phases à venir.

4. MISSION DE VIN PAZ

La mission de Vin Paz veut répondre à des demandes approuvées pour un soutien de la Structure Internationale et/ou des Conseils Nationaux dans des situations où une intervention des volontaires est nécessaire.

Cela est réalisé en embauchant, formant et supportant des volontaires Vin Paz, qui sont d'accord de travailler à plein temps pour une période dans aucune partie du monde, supportés par les Sociétés locales ou Internationales, selon besoin.

La Mission de Vin Paz veut également fournir les moyens avec lesquels les membres de la Société peuvent réaliser leur engagement (comme encouragés dans l' Article 4.1.2 de la Règle Internationale) consacrer une partie de leur vie à aller à travers leurs frontières géographiques et culturelles à des endroits où on a besoin de leurs habiletés pour travailler avec les Vincentiens dans des pays différents pour développer la Société; et en même temps servir comme témoin personnel du message du Christ et comme une expression de solidarité avec la Société du monde entier.

5. VISION/VALEURS/SPIRITUALITE DE VIN PAZ

Vision

Les volontaires Vin Paz agissent toujours dans l'esprit de St Vincent de Paul et du Bienheureux Frédéric Ozanam, et en donnant du temps, de l'énergie, des habiletés et des talents ils prouvent leur engagement pour la Société dans aucune région du monde, pour développer, accroître et améliorer le service de la Société pour ceux, qui en ont besoin.

Par leur engagement pour leur mission; par leurs actions et exemple les volontaires Vin Paz seront des ambassadeurs compatissants pour toute

la famille Vincentienne, en rendant du confort et du support à des corps et âmes cassés dans tous les coins du monde.

Par leur présence et la réalisation de leur Mission les volontaires Vin Paz manifestent la solidarité, qui doit exister entre toutes les parties de la Société dans le monde entier.

Valeurs

Les volontaires Vin Paz sont invités à rêver de nouvelles solutions imaginatives pour aider des gens dans le besoin dans les pays où ils sont assignés. Ils sont appelés à «rêver comme l'a fait Vincent quand il a fondé les Filles de Charité et les a envoyées dans le monde sans être attachées à un convent; obligées seulement à servir les pauvres, dans lesquels elles pouvaient trouver le Christ» (Commentaire: Article 2.5 de la Règle Internationale).

Les volontaires Vin Paz respectent et travaillent par les structures de la Société où ils sont. Vin Paz n'est pas une organisation séparée où parallèle. Vin Paz opère toujours comme support du Conseil National d'accueil.

Les volontaires Vin Paz. ne restent plus longtemps que nécessaire dans une région. C'est leur but – si possible – de construire la Société locale et de la rendre capable à se maintenir elle-même.

C'est l'objectif de Vin Paz plutôt de développer de la capacité que de créer une dépendance.

Les volontaires Vin Paz travaillent ensemble dans l'esprit et la manière d'une Conférence de la Société et avec sensibilité et respect culturel.

Les volontaires Vin Paz s'efforcent d'habiliter les gens, les communautés et les organisations avec lesquels ils travaillent.

Spiritualité

“Vous serez des témoins pour moi à Jerusalem, en Judah et aux fins du monde”

“You will be witnesses for me in Jerusalem, in all Judea and to the ends of the Earth” (Acts 1.8)

Encouragés par l'amour de Dieu et de ses pauvres et ouverts pour l'inspiration du Saint Esprit les volontaires Vin Paz continueront à essayer de partager l'amour compatissant et soulagé du Christ avec tous les gens qu'ils rencontrent n'importe où.

Tous les volontaires Vin Paz reçoivent une Formation Vincentienne.

6. OBJECTIVES STRATEGIQUES

Pour répondre à des demandes approuvées par la Structure Internationale de la Société on va augmenter la capacité d'un Conseil National afin qu'il s'occupe des besoins spécifiques ou des situations, que la Société locale ne peut pas régler elle-même.

Les besoins où situations spéciaux –en général- sont les situations où un volontaire VinPaz convenant, peut donner une contribution positive de soutien à la Société locale.

Cela inclut des besoins comme la formation des dirigeants, des programmes de formation pour les membres; l'assistance aux structures de la Société dans un pays pour travailler convenablement et l'augmentation de la capacité de la Société locale, pour être capable de réagir aux problèmes principaux des pauvres, comme le manque d'éducation, la malaria, HIV/SIDA, les réfugiés, les sans-abri et la famine. Voir Appendice 2 pour des exemples des projets VinPaz possibles.

En collaboration avec la Structure Internationale: assister à la fondation de la Société dans des pays nouveaux.

En collaboration avec les jumelages: établir des projets pilotes, qui puissent fournir des solutions modèles et des manières de travaux aussi pour la Société dans d'autres pays.

En collaboration avec la Structure Internationale: assister à la responsabilité de la Société de livrer des programmes d'assistance en cas de catastrophes.

Embaucher, former et superviser des volontaires convenants, qui travaillent à plein temps dans des projets VinPaz approuvés pour une période de temps sans rémunération (seulement une indemnité).

Etre - dans la Société Internationale - un point central d'information, de conseil et d'encouragement pour des membres, qui s'intéressent au concept d'une service active, volontaire et à plein temps et à développer des solutions imaginatives pour les besoins dans des pays en voie de développement.

7. CRITERES POUR LA SELECTION DES PROJETS

Source

Les projets Vin Paz proviennent des sources suivantes:

- Réponse à des besoins exceptionnels ou des missions spéciales proposés par aucune personne ou par une combinaison des suivants:

- Président Général

- Structure Internationale
 - Directeur du Développement des Projets
 - Commission Vin Paz
-
- Besoins identifiés par le Conseil National dans un pays, qui demande les services de Vin Paz.
 - Un formulaire de proposition de projet pro forma (préliminaire) comme en Appendice 3 devait être complété par les Conseils Nationaux, qui demandent l'établissement d'un projet Vin Paz.

Procès d'Approbation

Au moment où un projet Vin Paz est proposé conformément à la procédure imposée, le CoOrdinateur Vin Paz en conjonction avec la Commission Vin Paz sont responsable de faire une étude de praticabilité et une recommandation de circulation au Directeur du Développement des Projets et au Vice-Président Député Général (Structure Internationale).

Quand un projet est approuvé à ce niveau il est approuvé par le Bureau du Conseil Général International et si approuvé finalement il devient un Projet Vin Paz officiel.

En aucun cas où la proposition pour un projet Vin Paz est en déclin à aucun niveau celui, qui a proposé, peut lancer un appel au Président Général, qui prend une décision finale.

Nature des Projets

Tandis que, comme exposé aux Objectives Stratégiques ci-dessus, la nature d'un projet Vin Paz puisse varier énormément, une caractéristique essentielle est qu'il implique la participation active des volontaires Vin Paz et qu'il est de cette manière qu'un volontaire Vin Paz soit capable de donner une contribution positive au besoin dont il s'agit. Voir Appendice 2 pour exemples, s.v.p.

Habilité de Financer

Quand un projet a été approuvé officiellement, c'est la responsabilité de la Commission Vin Paz en conjonction avec la Structure Internationale de s'efforcer d'assurer la sécurité du financement nécessaire (Voir la section sur Financement ci-dessous pour détails).

Si dans 6 mois après la date d'approbation du projet il n'y a pas encore des fonds adéquats le projet cesse et les fonds reçus sont rendus aux donateurs ou – avec l'accord du donateur – conservés dans les comptes Vin Paz pour un autre projet.

Aucun projet Vin Paz qui cesse à cause du financement peut être réintégré si la situation du financement change.

Priorités

A cause de la magnitude des problèmes et des défis, à qui la Société est confrontée dans le monde entier et particulièrement dans les pays en voie de développement, la demande potentielle pour un projet Vin Paz est énorme.

Chaque projet Vin Paz a besoin de ressources humaines considérables et d'autres ressources en ce qui concerne la sélection, la formation et la supervision des volontaires.

C'est pourquoi le nombre des projets Vin Paz, qui peuvent opérer simultanément, est limité, et en décidant l'approbation d'un projet la priorité sera donnée à des projets, qui possèdent le plus grand besoin et l'importance la plus stratégique pour la Société.

Contrats

Normalement Vin Paz va entrer dans un contrat avec le Conseil National du pays où il a un projet Vin Paz qui expose les grands lignes des rôles; les droits et les obligations de chaque groupe et l'objectif partagé de rendre des projets soutenant et dans le plus grand intérêt de ceux en besoin.

Désastres

En ce qui concerne l'engagement Vin Paz dans la suite de désastres un critère principal est que Vin Paz travaille seulement en support de programmes, qui sont initiés après des considérations convenables par la Société locale et n'est pas impliqué dans des actions indépendantes. Cela est probable dans la deuxième phase d'une réponse à des catastrophes.

Seulement des volontaires qui sont spécialistes dans la discipline qui est nécessaire pour satisfaire l'invention de la Société locale (p.ex. des ouvriers en bâtiment, des ingénieurs dans le développement de maisons) sont inclus dans l'équipe, qui travaille dans les suites de désastres en jonction avec la Société locale.

Un registre des membres avec ces habiletés et cette compétence, qui sont prêts à joindre un comité pour la sélection comme volontaire Vin Paz pour les suites de désastres, est maintenu par le CoOrdinateur Vin Paz. Généralement ces membres sont âgés plus de 22 ans et sont des professionnels qualifiés et expérimentés. La volonté de s'engager pour deux mois au minimum dans le projet est nécessaire.

8. VOLONTAIRES

Comment les Volontaires Vin Paz sont choisis

Quand un projet est approuvé officiellement et le financement est sûr, le Coordinateur Vin Paz lancera une invitation aux membres de la Société de faire une demande d'une position dans l'équipe du projet. Voir Appendice 4 pour le dossier de candidature Vin Paz.

Cette invitation est spécifique pour ce projet et expose l'expérience et les habiletés, qui sont demandés de chaque volontaire pour une opération couronnée de succès.

Peut-être il y a aussi des critères géographiques et de langue.

Une liste courte de candidats sera établie et les membres de la Commission Vin Paz font passer une entrevue. Quand tous les critères sont pareils, il y a une discrimination positive au profit des plus jeunes membres de la Société.

Dans certains types de projets il est possible d'inviter des non membres de la Société

avec des habiletés spécialisées qui partagent notre ethos et nos valeurs pour être un volontaire Vin Paz.

Quel engagement est demandé

Un volontaire doit être prêt à:

- (1) voyager dans ce part du monde où le projet est fondé pour lequel il/elle est choisi/e
- (2) s'engager à travailler à plein temps pour une période spécifique (soit pour 3, 6, 12 mois ou plus long, dépendant du projet).
- (3) accepter un niveau de vie modeste pendant qu'il travaille dans le projet (les frais de vie et une indemnité modeste seront payés par Vin Paz).
- (4) s'engager dans le programme de formation Vin Paz.
- (5) travailler en harmonie avec les autres volontaires Vin Paz dans l'esprit et la manière d'une Conférence de la Société.
- (6) éprouver un examen médical pour déterminer l'aptitude pour le projet.
- (7) entrer dans un contrat officiel avec Vin Paz.

Quelle formation sera fournie

Tous les volontaires Vin Paz prendront part à un programme de formation Vincentienne pour environ 7/14 jours fourni par la Commission Vin Paz.

En plus, si la nature du projet demande de la connaissance technique, une formation technique fondamentale sera fournie.

Une initiation dans la culture, dans la situation économique et politique du pays où le projet est fondé sera fourni au volontaire.

Centres de Formation

C'est une aspiration de Vin Paz d'avoir un centre résidentiel consacré de formation pour les volontaires Vin Paz, où on pourrait réaliser les programmes de formation nécessaires et développer un esprit de corps. On pourrait poursuivre cette idée en collaboration avec la Commission Jumelage et la Commission Historique du Conseil Général.

C'est un objectif à moyen terme d'avoir un tel centre pour Afrique et un autre en Europe.

Entre-temps la formation sera exécutée où il est faisable, près du territoire où le projet Vin Paz est fondé.

Contrat

Tous les volontaires Vin Paz entreront dans un contrat officiel écrit avec la Commission Vin Paz en forme d'un contrat d'emploi couvrant la description des devoirs, les frais et les indemnités qui sont payés, l'assurance médicale et autre, des procédures de discipline, le délai à préavis, la durée etc.

Une copie de ce contrat est disponible sur demande à la Commission Vin Paz.

Financement par de Volontaires

Dans beaucoup d'organisations internationales les volontaires qui travaillent à l'étranger sont responsables à fournir l'argent pour leur voyage et leur entretien. Ce n'est peut-être pas une proposition pratique pour nos volontaires qui viennent des pays en voie de développement, mais il est recommandé d'être considéré pour les volontaires d'une Société d'un pays développé. En particulier un volontaire peut être sponsorisé par son Conseil National/Conseil Régional/sa Conférence ou par des donateurs privés.

Beaucoup de gouvernements dans les pays développés ont des plans d'aide pour assister leurs citoyens qui travaillent dans des pays en voie de développement spécifiques. Il est recommandé que les volontaires Vin Paz profitent de tels plans et autres formes de sponsoring local/national.

Fonction Honorifique des Jeunes

Beaucoup de projets Vin Paz demandent des membres expérimentés de la Société – des membres avec des habiletés convenables et de la compétence, qui sont adaptées à la nature du projet Vin Paz spécifique, et avec quelque expérience de dirigeants dans la Société de leur pays d'origine.

Tandis qu'il ne soit pas décidé à imposer une limite d'âge rigide minimum aux membres, on se demande si les membres âgés de moins de 22 ans ont les qualités nécessaires.

Il y a quand-même un rôle important pour des membres plus jeunes et moins expérimentés de la Société comme volontaires de Vin Paz, qui veulent donner un engagement de courte durée. Par exemple, beaucoup d'organisations dans des pays développés organisent des voyages courts (pour 1 ou 2 mois) pour des étudiants, qui travaillent sur des projets spécifiques dans des pays en voie de développement, qui sont convenants pour une intervention de durée courte (p.ex. en éducation ou construction ou sport).

Ces étudiants-ci généralement sont responsables à fournir les frais de leur voyage dans leur pays. Les jeunes volontaires reçoivent une sagacité unique dans la réalité de la vie dans un autre pays et leur action pratique est regardé à assister à construire un meilleur monde.

Vin Paz a un rôle décisif en agissant comme une maison de compensation pour ces projets – contacter les Conférences des jeunes, des écoles et de l'université dans les pays développés avec la branche appropriée de la Société dans un pays en voie de développement, qui a un projet qui pourrait profiter d'une intervention volontaire pour une courte durée.

Evaluation de risques

Les volontaires Vin Paz sont exigés à prendre toutes les précautions médicalement recommandées, qui sont à appliquer dans le pays où ils seront.

La couverture de l'assurance maladie sera faite. Un logement correspondant aux exigences sera offert aux volontaires. Les volontaires seront conseillés de ne pas s'engager à des activités, qui pourraient être un danger pour eux ou le projet. Il y aura des liens soutenant entre les Volontaires et la Société locale.

Les Volontaires ne sont pas exigés de faire des devoirs qui ne sont pas convenables à leur compétence et expérience.

9. ORGANISATION - COMMISSION VIN PAZ ET VIN PAZ COORDINATEUR

Vin Paz est dirigé par une commission du Conseil Général International – la Commission Vin Paz – sous la direction du Coordinateur Vin Paz nommé par le Président Général.

Les membres de la Commission Vin Paz sont proposés par le Coordinateur Vin Paz et sont confirmés dans leur rôle par le Vice-Président Général Député (Structure Internationale). Les membres de la Commission Vin Paz viennent des pays différents et représentent la Société mondiale.

Le Coordinateur Vin Paz fait un rapport au Conseil Général International par le Directeur du Développement Projet et le Vice-Président Général Député (Structure Internationale).

Le Coordinateur Vin Paz est responsable pour:

- L'Evaluation, en rapport avec la Commission Vin Paz, de toutes les demandes d'assistance Vin Paz venant du monde entier et la présentation d'une recommandation à la Structure Internationale de la Société.
- En rapport avec la Commission Vin Paz, l'embauchage et la formation des volontaires qui conviennent pour travailler dans des projets Vin Paz approuvés et la couverture de leur soutien et supervision conformément aux obligations contractuelles.
- C'est un point central dans la Société Internationale des membres et d'autres personnes intéressées d'offrir leurs services comme volontaires Vin Paz et d'être une source d'information du travail volontaire pour la Société Internationale.
- La disposition d'un registre de tous les projets Vin Paz mondiaux et de tous les contrats faits par les volontaires Vin Paz et par les filiales locales de la Société.
- La disposition d'un registre des membres qualifiés, qui veulent aider lors de désastres.
- La présentation d'un rapport annuel des activités Vin Paz au Conseil Général International.

- Des liens avec des agences du Gouvernement et de l'Eglise et des NGO's, qui s'occupent du volontariat international dans la lutte contre la pauvreté et le désavantage mondial.
- Trois membres de la Commission Vin Paz constitueront une Commission adjointe Vin Paz des Finances.
- La Commission Vin Paz tâchera de faire une réunion au moins une fois par an; si possible en même temps d'une réunion du Conseil Général International.

10. COMMUNICATIONS

La Commission Vin Paz va préparer pour la circulation dans la Société Internationale et externe un prospectus qui décrit – dans une manière séduisante et contemporaine - le défi de Vin Paz, le rôle de ses volontaires et les conditions du service.

La matière du prospectus sera mise au Web de la Société Internationale (OZANET.ORG) et sera mise à jour avec les nouvelles des projets Vin Paz.

Le Manuel Vin Paz – une fois approuvé – va circuler aux dirigeants de la Société dans tous les pays du monde. La publication du nouveau Manuel Vin Paz fournira une possibilité du rétablissement formel de Vin Paz Phase 2 dans la Société.

Un "Périodique" simple contenant des informations des projets et activités Vin Paz sera préparé et circulé à la Société dans le monde entier, et le sujet du financement.

Des rapports des progrès seront envoyés régulièrement aux donateurs, qui supportent des projets Vin Paz individuels.

11. FINANCEMENT

Le financement pour un projet Vin Paz approuvé sera cherché par la Commission Vin Paz dans une région quelconque du monde dans l'esprit de solidarité Vincentienne.

Le financement sera aussi cherché chez aucun organisme, qui est prêt à supporter du volontariat à l'étranger pour combattre la pauvreté et le désavantage (l'Eglise, des Agences Gouvernementales, des NGO's et le Secteur Corporatif). Il faut une approbation par la Structure Internationale pour des appels externes.

Concernant des appels pour des fonds par la Commission Vin Paz dans la Société, ces appels devraient:

- Etre approuvés par la Structure Internationale.

- Etre précis pour le projet.
- Présenter le défi prévu dans une manière attirante, qui peut stimuler l'imagination des membres et des chefs de la Société.
- Etre destinés à des Conseils Nationaux et/ou des Conseils Diocèses ou Particuliers dans un pays et/ou des Conférences qui semblent convenables par la Commission Vin Paz.
- Les Conseils Nationaux dans un pays seront informés auparavant de tous les appels Vin Paz qui prendront place dans leur pays.
- Les volontaires Vin Paz des pays développés sont demandés de faire défrayer leur voyage et entretien du projet par la Société ou par d'autres sources de leur pays d'origine.
- Les projets, qui sont initiés d'après la demande du Conseil Général International, sont financés normalement par le Conseil Général International sous l'égide duquel Vin Paz travaille.
- L'administration annuelle et les frais d'exploitation de Vin Paz seront supportés par le Conseil Général International, dans le cas d'un financement différent ce n'est pas disponible pour ce but.
- Des dons pour un projet Vin Paz des Conférences ou Conseils doivent être autorisés par le Président de la Conférence ou du Conseil et devrait être communiqué au Conseil Supérieur dans l'état des finances normal.
- Vin Paz communiquera tous les dons reçus au Conseil Général International par la Structure Internationale et ces dons seront inclus dans les comptes du Conseil Général. Tous les dons seront transmis d'abord dans les comptes bancaires du Conseil Général.
- Vin Paz doit utiliser les dons reçus pour les buts donnés. Des dons peuvent utilisés pour d'autres buts seulement avec la permission des donateurs.
- Les donateurs recevront des rapports réguliers du progrès du projet qu'ils supportent.

12. PROCEDURES DES BUDGETS

Un budget annuel des coûts actuels de la Commission Vin Paz sera préparé par le Coordinateur Vin Paz chaque année et présenté au Directeur du Développement Projet et au Vice-Président Général Député (Structure Internationale) pour l'approbation.

Des budgets financiers seront préparés pour tous les projets Vin Paz et inclus dans l'évaluation du projet.

Des modifications des budgets des projets, qui existent, devraient être conseillées par la structure du rapport et il faudrait une approbation.

13. BANQUES ET RAPPORTS FINANCIERS

Tous les dons donnés à Vin Paz sont transmis directement à un compte désigné du Conseil Général International.

Des transactions de ce compte pour Vin Paz seront demandées par le Coordinateur Vin Paz et réalisées par deux des signataires du compte.

Le compte bancaire du Conseil Général qui accepte des dons pour Vin Paz est:

Crédit Industriel et Commercial Paris BAC
2, Boulevard Raspail, Paris 75007, France.

BIC: CMCIFRPP

IBAN: FR76 3006 6100 4100 0105 8120 129

BENEFICIARE: Ste Saint Vincent de Paul – Conseil Général

REFERENCE: Vin Paz

Des dépenses de Vin Paz – non les dépenses pour des projets dont les budgets sont approuvés (cf ci-dessus)- seront approuvées par la Sous-Commission Finance Vin Paz et présentées pour l'approbation du Directeur du Développement du Projet pour être remboursées par le compte du Conseil Général International désigné.

Le Coordinateur Vin Paz aura une avance des frais courants de 4 mois, et il justifiera les dépenses tous les deux mois.

Les comptes pour tous les projets Vin Paz et les frais courants de Vin Paz sont préparés chaque année et présentés à la Structure Internationale de la Société avec une documentation supportante et un rapport sur le progrès au maximum 3 mois après la fin de la période à laquelle ils font référence.

14. COLLABORATION AVEC JUMELAGES

Vin Paz et l'activité du jumelage de la Société sont les manières complémentaires de soutenir la Société dans des pays en voie de développement pour combattre la pauvreté et l'inconvénient.

Le jumelage est défini comme «La conscience de la pauvreté aigue dans un grand nombre de pays et l'option préférentielle Vincentienne pour que les Conseils et les Conférences aident des pauvres et d'autres avec moins de ressources. L'activité entre deux Conférences, Conseils, une activité fondamentale de la Société, est une expression de la fraternité et solidarité Vincentienne» (Manuel des Jumelages International).

Le jumelage est une activité qui peut être contrôlée par la Société dans un pays jumelé tandis que Vin Paz s'occupe de projets ou de situations spéciaux qui ne peuvent pas être contrôlés par la Société dans ce pays.

Les volontaires Vin Paz sont dans un pays pendant une période définie seulement pour augmenter la capacité de la Société locale. Le projet dans lequel ils sont engagés ou la situation spéciale dont ils s'occupent ont souvent besoin d'être continué par la Société locale. Le jumelage a le rôle de soutenir les Conseils et Conférences locaux pour continuer ce travail.

Il y aura parfois des solutions modèles aux défis se posant à la Société par le travail des volontaires Vin Paz. Le jumelage a un rôle en aidant les Conférences et Conseils locaux d'appliquer de telles solutions modèles dans le pays d'où viennent les défis ou ailleurs.

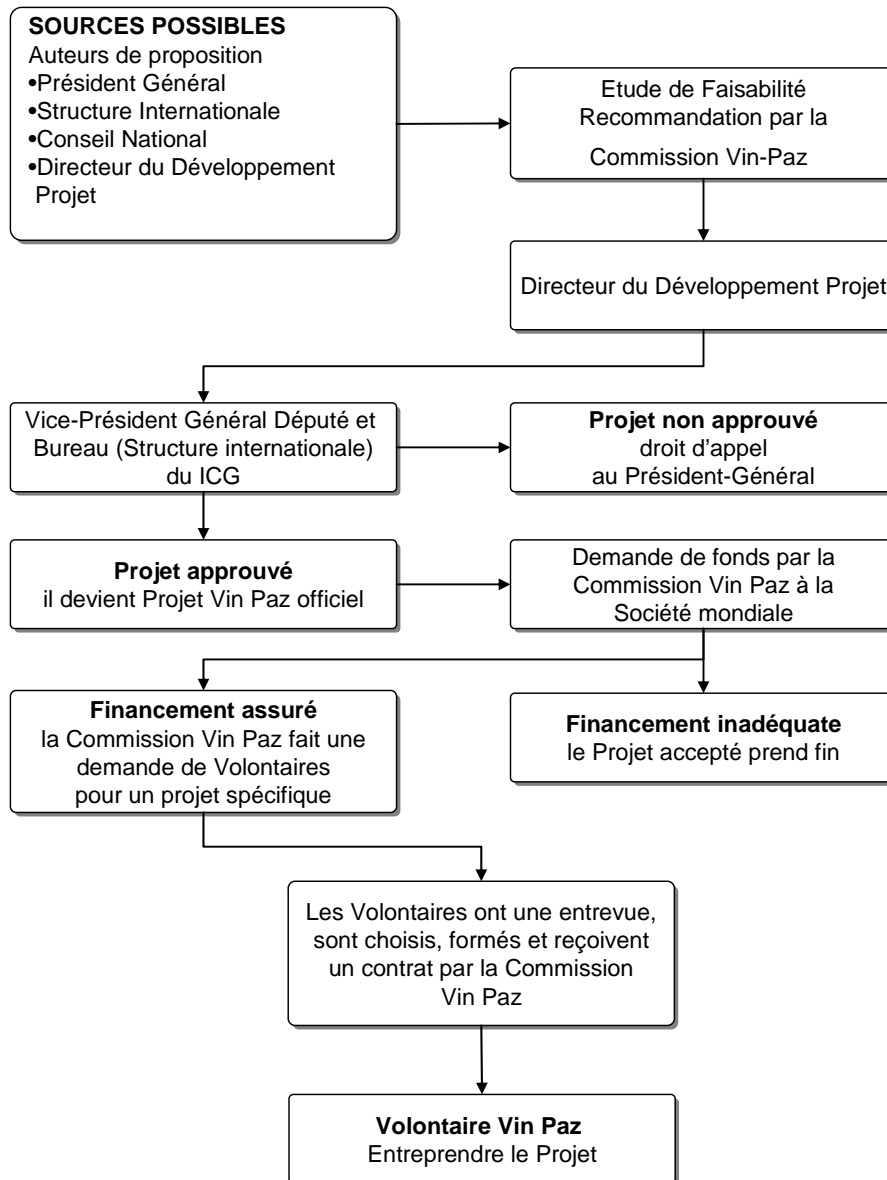
Au niveau international le Jumelage et Vin Paz seront dans une communication régulière par leurs Coordinateurs respectifs sur des développements d'intérêt mutuel pour assurer des contributions complémentaires et synergiques d'un à l'autre. Cette communication sera allégée par le rapport des deux Coordinateurs au Directeur du Développement du Projet.

Des fonds donnés spécifiquement pour Vin Paz ne peuvent pas être détournés aux Jumelages et vice-versa. Il y aura cependant des occasions où les deux Vin Paz et le Jumelage sont conjointement comportés dans un projet de leur propre manière distinctive. Dans ces cas-là avec la connaissance des donateurs les deux fonds de Vin Paz et du Jumelage peuvent être utilisés pour leurs buts respectifs.

Les caractéristiques distinctives du jumelage sont le lien de la prière et de l'appui mutuel entre les Conférences/Conseils et l'envoi des ressources matérielles, tandis que la caractéristique distinctive de Vin Paz est l'envoi des hommes et femmes, qui veulent la chance de faire une vraie différence dans le combat contre la pauvreté et l'inconvénient.

APPENDICE 1

PROJET VIN PAZ – ORGANIGRAMME



APPENDICE 2

EXEMPLES DES TYPES DE PROJETS VIN PAZ

1. A l'appui des structures de la Société locale

- Aider à assurer que les Conseils travaillent correctement
- Développer et commencer les Conférences et les Conseils
- Aggrandissement de la Société
- Programmes de Formation des Dirigeants
- Programmes de Formations pour les Membres
- Préparation de la littérature de la Société et des Manuels de Formation
- Développement Spirituel

2. A l'appui de la réponse de la Société Locale aux besoins locaux (Projets Pilotes)

2.1.1 Pauvreté de nourriture

- Développer des réponses imaginatives en utilisant les solutions modèles d'ailleurs
- Lancer des Projets Pilotes agricoles
- Réponse de collaboration avec le Jumelage en augmentant la capacité locale de distribuer l'aide
- Soutenir les cours de formation agricole pour les personnes locales

2.1.2 Santé

- Soutenir une réponse de la Société Locale à:
- Prévention du HIV/SIDA et conséquences (p.e. orphelins de SIDA)
- Empêchement de Malaria

- Empêchement de TB
- Commanditer des voyages à court terme aux secteurs critiques par le personnel médical de spécialiste des pays en voie de développement (p.e. médecins, dentistes, infirmières) et coordonner avec la Société Locale
- Travailler avec d'autres agences pour améliorer la Société locale de réagir au soin des personnes âgées ; des enfants avec des besoins spéciaux et des gens avec des incapacités
- Soutenir la construction de cliniques et de centres de santé

2.1.3 Education/Social

- Aider les écoles communales pour les enfants désavantagés
- Alphabétisation des adultes et des cours d'enseignement pour adultes
- Cours de formation et appui de professeurs
- Favoriser les arts, les métiers, les activités culturelles, sport et musicales pour des enfants et de jeunes adultes
- Construction des centres sociaux
- Des projets communales de développement - développer le lien entre les écoles et les communautés
- Participation des membres de conférence de la jeunesse des pays en voie de développement dans des projets éducatifs à court terme et des activités sportives

2.1.4 Phénomène des sans-abri/Logement

- Programmes et soutien pour les réfugiés et les chercheurs d'asile
(en collaboration avec d'autres agences)
- Construction du logement abrité pour les plus vieilles personnes et des centres de jour
- Pensions et centres de jours pour les orphelins de rue et les personnes sans foyer
- Maisons de resocialisation pour des ex-prisonniers

- Soutenir les projets concernant l'environnement local (eau, routes, électricité)

3. Aider la Société Locale en Réponse aux Désastres

- Fournir l'appui de spécialiste à la Société Locale dans les programmes, qu'ils ont conçues comme réponse appropriée par la Société dans des régions comme ...
- Reconstruction
- Santé
- Education
- Développement des Communautés

APPENDICE 3

SOCIETE DE ST VINCENT DE PAUL

VIN PAZ

FORMULAIRE DE PROPOSITION DE PROJET
(PRELIMINAIRE)

1. **Nom et Adresse de Proposeur:**

.....
.....

Email Téléphone Fax.....

2. **Endroit du Projet Proposé:**

.....

3. **Veillez décrire les objectifs principaux du Projet Proposé:**

.....
.....
.....
.....

4. **Décrire comment vous croyez que Vin Paz peut aider atteindre ces objectifs**

.....
.....
.....

5. **Volontaires Vin Paz:**

5.1 **Nombre de Volontaires Requis?:**

5.2 **Qualifications/Expertise requise des Volontaires (faire la liste, svp)**

.....
.....
.....

5.3 **D'autres qualités que les Volontaires devraient avoir pour le
Projet:**

.....
.....
.....

5.4 **Quelles compétences linguistiques sont exigées:**

.....

5.5 **Préférence de Genre (Mâle/Femelle/les deux)**

.....

5.6 **Combien de temps est-ce qu'un Volontaire sera requis de servir?**

.....

5.7 **Y a-t-il du logement approprié pour les Volontaires près du
Projet?**

.....
.....

5.8 **La Société locale sera-t-elle de support pour les Volontaires?
Commenter, svp:**

.....
.....

5.9 Les Volontaires vont-ils travailler seuls ou en collaboration avec les membres de la Société Locale ou d'autres agences? Commenter, svp:

.....
.....

6 Personne(s) de contact

Veillez commenter le membre du Conseil National que vous nommez pour être le contact avec la Commission Vin Paz:

Nom:

Position:

Adresse:

.....

Email **Téléphone** **Fax**.....

Signé par le Proposeur _____

DATE: _____

VEUILLEZ RENVoyer LE FORMULAIRE DE PROPOSITION COMPLÉTÉ À:

**Larry Tuomey
Co-Ordinator – Vin Paz Commission
“Tully”
Ballinteer Road
Dublin 16
Ireland**

Email : lituomey@iol.ie **Tel.** 353.87.2450.177 **Fax.** 353.1.296.1158

Appendice 4

VIN PAZ – Vincentiens pour la Paix

La Commission Vin Paz de la Confédération Internationale de la
Société de St Vincent de Paul
(6, rue de Londres, 75009 Paris, France)

FORMULAIRE DE CANDIDATURE

Toute l'information est traitée comme confidentielle par la
Commission Vin Paz et la Confédération Internationale de la Société
de St Vincent de Paul

1. Nom et Prénoms.....
(le nom de famille/noms de baptême/ Noms comme Passeport, svp
– et imprimer)
.....
.....
2. Adresse Actuelle
3. Téléphone: (Privé).....
(Office)
- (Fax)
- (Email)
4. Date de Naissance
- Lieu et Pays Natal
5. Nationalité/Citoyenneté
6. No. de Passeport
- Nationalité montrée sur le Passeport.....
- Date d'Échéance de Passeport

7. Parents (ou prochain des parents)
 Noms
 Adresse.....

8. Votre état civil (célibataire/marié/séparé/conjoint décédé/divorcé)
 Remarques

9. Quel type de permis de conduire international avez-vous?

10. Avez-vous eu une expérience volontaire d'outre-mer semblable à Vin Paz?
 Oui/Non
 Si oui: veuillez expliquer brièvement, svp

11. Quelle/s est/sont votre/vos première/s langue/s?

 Quelles autres langues parlez-vous et écrivez-vous?

12. Y a-t-il des régions géographiques où vous ne souhaitez pas servir?
 Pourquoi?

13. Comment décrivez-vous l'état de votre santé? (Excellent/Très Bon / Bon / Stable)

14. Avez-vous reçu chaque traitement pour un problème de santé significatif physique ou mental ou une dépendance?
 (Si oui: Expliquez-le svp brièvement dans une couverture séparée et remarquez si vous recevez un traitement pour contrôler ce problème ou n'importe quel autre.

15. Avez-vous une police d'assurance de vie ou de maladie?
Brefs détails de couverture:

.....
.....
.....

ÉTHOS

Vin Paz comme élément de la Confédération Internationale de la Société de St Vincent de Paul cherche à être un témoin authentique à la Vérité d'Évangile, aux enseignements sociaux de l'Église Catholique et aux traditions de la Société.

Les candidats doivent démontrer l'empathie pour ces valeurs et la volonté de les soutenir car ils représentent la Société pendant la période du placement d'outre-mer. C'est important dans le choix des candidats.

16. Affiliation religieuse

Catholique: Oui/Non

Autre (quelle?).....

17. Adhésion dans la Société de St Vincent de Paul

Membre: Oui/Non

Depuis.....

Conseil National :

Ville/Région:

Nom de la Conférence.....

Détails de travail et/ou fonctions dans la Société

.....
.....

18. Participation à un autre travail ou une autre organisation charitable

.....
.....

19. Ce qui vous a attiré à Vin Paz

.....
.....

20. Veuillez donner les noms et adresses de trois personnes (les non parents) qui peuvent donner des références valables pour vous

- Un Employeur (*lieu de travail*)

Nom:

Adresse

Téléphone /email

- Représentant de la Communauté (Travail d'équipe de dirigeants)

Nom:.....

Adresse

Téléphone/email

- Église/Communauté/Prêtre (Dirigeants/Personnalité Spirituelle)

Nom :.....

Adresse:.....

Téléphone/email

Les prochaines mesures prises par la Commission Vin Paz seront de demander les références de ces garants. Avons-nous votre approbation pour contacter vos garants?

Oui / Non

CURRICULUM VITAE

Il est utile que nous savons autant de vous-même que possible particulièrement des activités de la Société et de l'Église, en outre de vos talents, des intérêts et de l'expérience naturels. Veuillez fournir un curriculum vitae court, au sujet de votre expérience professionnelle, vos qualités, qualifications et talents.

DOSSIER DE CANDIDATURE: CONFIRMATION

Je confirme que j'ai répondu à toutes les questions dans ce dossier exactement et sincèrement

CONSTATER, SVP

L'accomplissement et la soumission de cette forme n'engage ni vous ni Vin Paz entièrement à ce stade, ou donne n'importe quel garanti que vous serez invité à entreprendre des opérations Vin Paz.

Signature du candidat.....

Lieu et Date

VEUILLEZ ENVOYER LE DOSSIER REMPLI À:

Coordinateur de la Commission Vin Paz
Larry Tuomey
"Tully", Ballinteer Road, Dublin 16, Ireland.

Tel.: 353.87.2450.177
Fax: 353.1.296.1158
Email: ljuomey@iol.ie